

AdsSpy: [4 sites by this GAnalytics ID](#) ?



Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Assurance des propriétaires de gîte rural

- 1 Ce qu'il faut déclarer à l'assureur.**
- 2 La clause d'abandon de recours.**
- 3 Accidents et dommages causés par et à autrui.**
- 4 Questions / Réponses.**

1 - Ce qu'il faut déclarer à l'assureur.

Vous devez lui indiquer que vous allez louer sous forme de gîte rural, votre assurance couvrira les dommages suivants :

- L'incendie,
- L'explosion,
- Les attentats,
- Les catastrophes naturelles,
- Les dégâts des eaux,
- La tempête,
- Le vol.

2 - La clause d'abandon de recours.

Elle peut vous être refusée par votre assureur. Prévenez vos locataires que vous pouvez vous retourner contre eux en cas de dommages. En cas de problème, c'est leur assurance multirisques habitation qui prendra le relais.

3 - Accidents et dommages causés par et à autrui.

Vous devez impérativement avoir une assurance de responsabilité civile incluse dans votre contrat multirisques habitation.

Elle doit couvrir les dommages subis par vos hôtes et membres de votre famille et mentionner que vous êtes couvert pour tout ce qui peut arriver du fait des bâtiments et installations spécifiques du gîte.

Note : Prévenez votre assureur si vous êtes amené à véhiculer vos hôtes dans votre voiture.

4 - Questions / Réponses.



Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondront dans les meilleurs délais.

Les derniers messages de la rubrique [assurance](#) :

- ▶ première échéance de l'assurance décès/invalidité
- ▶ assurance chômage et rupture conventionnelle
- ▶ assurance suite a demande de pret
- ▶ remboursement des montants d'assurance lors de l'annulation d'une VEFA
- ▶ tarif d'assurance de crédit immo

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne

(www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.